

Paris, le 31 janvier 2018

**Du 12 au 16 février, le cabinet d'expertise Syndex, pionnier dans l'accompagnement des représentants des salariés, lance une campagne d'information à destination des élus de CE, CHSCT et DP sur l'importance de bien négocier la mise en place du CSE**

**L'occasion pour Syndex de présenter son offre d'accompagnement « à la carte » et construite en partenariat avec des avocats.**

*Depuis la publication des ordonnances Macron, Syndex est confronté aux questionnements et aux vives inquiétudes des élus de CE et CHSCT face au bouleversement de leurs instances. Le CSE (Comité social et économique) est destiné à remplacer l'ensemble des institutions représentatives élues du personnel (IRP) de l'entreprise d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2020, et sa mise en place représente un enjeu majeur. Le cabinet constate sur le terrain à quel point la négociation des CSE, ou des conseils d'entreprise, comporte des éléments stratégiques à ne pas négliger en amont des élections. Face à ce constat, Syndex a construit avec son réseau de partenaires avocats une offre « à la carte » visant à accompagner les élus dans la compréhension du CSE, et à les outiller en vue des négociations sur leur mise en place. Pour que ce passage ne soit pas synonyme d'IRP au rabais, et que les droits des salariés ne reculent pas, préparation et accompagnement sont indispensables.*

**>> Avec le nouveau CSE, les IRP couvriront tous les sujets sans ressources supplémentaires. Syndex, à leur service exclusif, se mobilise pour les accompagner dans la compréhension des transformations du Code du travail, à commencer par la mise en place du CSE**

La fusion des IRP concentrera désormais en un lieu l'ensemble des échanges entre direction et représentation des salariés. Censée apporter de l'efficacité, cette nouvelle structure cumule les champs de compétences des trois instances (CE, CHSCT, délégué-e-s du personnel) mais, potentiellement, sans nouvelles ressources. La mise en place du CSE est par conséquent une étape majeure dans le rouage du dialogue social à venir. C'est le sens de l'accompagnement de Syndex. Face aux inquiétudes fortes des élus constatées sur le terrain, Syndex a rapidement fait le choix d'être prêt à les aider à comprendre, à analyser avec eux le contenu des ordonnances et à les outiller sur les enjeux de la mise en place du CSE.

**>> Une offre d'accompagnement « à la carte » pour la mise en place du CSE**

Parce que tous les élus ne sont pas au même niveau de compréhension et n'ont pas les mêmes attentes en termes de négociation, Syndex propose une offre d'accompagnement à 4 niveaux.

► **Offre #1 – Comprendre le CSE :**

*Qu'est-ce qu'un CSE et quel est son fonctionnement ?*

► **Offre #2 – Diagnostic express de l'entreprise, de ses IRP et du dialogue social**

*Quels sont les besoins ?*

► **Offre #3 – Confronter ses besoins avec les ordonnances**

*Quels sont les enjeux de la négociation ? Les maîtriser et les articuler avec la nouvelle loi.*

► **Offre #4 – Négocier la mise en place du CSE**

*Comment rebondir entre 2 séances de négociations, décrypter les propositions, en proposer ? Comment bien négocier ?*



L'offre est modulable : chacun des 4 temps d'accompagnement peut être suivi indépendamment des autres, ou être associé aux autres.

### >> Un accompagnement construit avec les élus à partir des besoins de chaque équipe

Le cabinet a fait le choix, dans l'accompagnement qu'il propose aux élus, de partir des besoins du terrain en le démarrant par un diagnostic co-construit avec eux.

Pour Catherine Allemand, membre du comité de direction de Syndex, « *La participation active des élus au diagnostic du dialogue social au sein de leur entreprise s'est rapidement imposée dans la construction de notre offre. Cette étape est indispensable pour rendre les élus acteurs de la transformation de leurs instances* ».

### >> Une offre d'accompagnement construite avec le réseau des partenaires avocats de Syndex

Afin de compléter utilement les compétences de ses 400 experts, Syndex a fait le choix de construire son offre avec son réseau d'avocats et de la proposer sur tout le territoire. Parce que les entreprises sont réparties sur tout le territoire de la métropole ou de l'outre-mer, et parce que les élus le sont aussi, Syndex a voulu mobiliser l'ensemble de ses implantations sur une offre commune structurée de manière homogène, mais se prêtant à une adaptation locale.

### >> Une campagne d'information du 12 au 16 février

Syndex organise une campagne d'information pour faire connaître cette offre et sensibiliser les représentants des salariés à l'importance de bien négocier leur passage en CSE. Pour le cabinet, engagé au service exclusif des représentants des salariés : « *Notre engagement pour ne pas faire reculer les moyens d'action des représentants des salariés* ».

**Pour en savoir plus : [www.syndex.fr](http://www.syndex.fr)**

#### À propos de Syndex

Syndex est un cabinet d'expertise au service exclusif des représentants des salariés depuis près de 50 ans. Pionnier dans la défense des intérêts des salariés, sa vocation est de conseiller et d'accompagner les CE, les CHSCT et les CSE ainsi que les organisations syndicales. Implanté sur tout le territoire français à travers 17 sites en France et en Europe à travers 6 filiales, Syndex compte aujourd'hui 400 experts engagés aux côtés des salariés. Tous les membres de Syndex participent depuis l'origine à la prise des décisions et élisent les dirigeants. En 2011, Syndex est devenu une Scop et a ainsi renforcé son appartenance à l'économie sociale et solidaire.

Contact presse >> Joséphine Delorme : 06 66 15 89 01 – Sandrine Bonamy : 06 66 43 17 57

Contact mail : [J.delorme@syndex.fr](mailto:J.delorme@syndex.fr) - [s.bonamy@syndex.fr](mailto:s.bonamy@syndex.fr)

[www.syndex.fr](http://www.syndex.fr)